

Le Journal des Trois-Rivieres.

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTERAIRE,

REDIGE PAR UN Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS

EDITEURS-PROPRIETAIRES G. DESILETS & FRERE

AU POLE NORD

L'EXPEDITION DU CAPITAINE NARES

Le capitaine de vaisseau Le Clerc, ancien commandant de la station navale de Terre-Neuve...

Dans des pages émus le capitaine Le Clerc a su rendre avec fidélité les souffrances de ces héros de la science...

Le 12 mars 1876 par une température de 37° les lieutenants LeClerc, Egerton et Rawson accompagnés du danois Petersen...

Les navires de l'escadre avaient leurs hommes sur les vergues. Ils étaient pavés comme aux jours de fêtes.

Le capitaine de vaisseau Le Clerc a crié de voir faire précéder sa traduction d'un aperçu général sur l'expédition du capitaine Nares...

Ces considérations, nous dit-il, devaient précéder le rapport du vaillant officier qui commandait cette poignée de héros...

Pour n'avoir pris part que dans de modestes limites aux expéditions arctiques, la nation française qui aime tout ce qui est beau et se dévoue à la science...

Si l'intérêt scientifique et la soif de pénétrer les secrets de la nature soutiennent le marin dans les cruels moments que lui réservent les déserts de glace...

Après nous avoir dit que ce respect des couleurs nationales est inné chez toute âme patriotique, mais que chez l'homme la de mer il est porté au fanatisme...

Après avoir assisté à la prière et salué le capitaine Nares de trois hourrahs chaleureux, 53 officiers et matelots se mirent en marche à 11 heures 39 minutes pour l'inconnu.

Le retour de l'expédition en Angleterre fournit aussi au capitaine Le Clerc l'occasion d'écrire une belle page que nous n'hésitons pas à citer, car de semblables sentiments honorent ceux qui les ont et peuvent aux Anglais combien la marine française sait apprécier ce qui se passe chez sa rivale de l'autre côté de la Manche.

L'Alert et le Discovery arrivèrent ensemble en vue du feu flottant de Warner, le mardi 2 novembre, à 2 heures du matin.

La nouvelle de leur arrivée fut immédiatement télégraphiée à Portsmouth et à midi l'Angleterre entière apprenait avec une légitime satisfaction le retour à bon port d'une expédition qui venait de donner à sa gloire maritime un nouvel et légitime éclat.

La ville de Portsmouth tout entière fut saisie d'enthousiasme et en clin-d'œil tous les bateaux à vapeur disponibles quittèrent les quais pour conduire au large une foule de curieux avides du plaisir de saluer les premiers le retour des vaillants équipages.

L'amiral Georges Elliot, commandant en chef le port et l'arsenal, appareilla avec son yacht la Fire Queen pour aller au devant du capitaine Nares.

A une heure de l'après-midi, l'Alert et la Discovery précédés de la Fire Queen et entourés d'une flottille de vapeurs chargés de monde firent leur entrée en rade.

Les troupes de la garnison étaient rangées sur les remparts.

Des le moment où l'expédition passa près de l'escadre, les matelots la saluèrent de hourrahs frénétiques auxquels leurs camarades de l'Alert et de la Discovery répondirent avec l'orgueilleuse émotion que donne le sentiment du devoir accompli au prix des dangers les plus grands qu'il soit donné à l'homme de braver.

Une foule immense assemblée sur la plage de Southsea et des vivats auxquels répondirent bientôt ceux des soldats massés sur les batteries du port et ceux des ouvriers de l'arsenal qui avaient quitté leurs travaux pour accourir sur les quais.

Un peu avant d'entrer dans le port l'Alert et le Discovery firent monter leurs hommes sur les vergues, et quand les deux navires donnèrent dans la jettée, ce fut avec un recueillement profond, avec une indescriptible émotion que ces hommes impossibles devant le danger, écoutèrent tête nue le God save the Queen que les musiques de terre jouaient sur leur passage.

Ce chant national dont après deux ans d'absence et de dangers les accents graves et religieux venaient caresser le sentiment patriotique profondément enraciné dans le cœur des marins, leur semblait être l'harmonieuse expression des sentiments de leur Souveraine les accueillant au nom du pays comme les plus braves et les plus chers de ses sujets.

On ne saurait s'exprimer d'une façon plus digne et nous constatons avec plaisir que ces lignes flatteuses pour la marine anglaise ont été écrites par un officier français.

Le capitaine de vaisseau Le Clerc est à la veille de passer contre amiral et nous applaudirons de tout cœur à cette juste promotion. Cet officier supérieur est aussi l'auteur d'un travail intitulé: "Observations faites à Tahiti sur la croissance des récifs de coraux," et il a fait plusieurs expéditions hydrographiques en Océanie en compagnie de notre ami M. Edouard Denelle, ancien enseigne de vaisseau de la marine française et arpenteur général du Canada.

FAUCHEB DE SAINT-MAURICE.

La crise politique en France

Paris. 1.—L'ajournement de la chambre des députés jusqu'à 6 heures fut le résultat d'une conférence entre les quatre groupes républicains qui ont convenu unanimement d'adopter un ordre du jour déclarant que la chambre attendant la communication promise par le président s'ajourne à 6 heures.

M. Rouvier a entièrement exprimé l'opinion que le président ne se demettr seulement que sous la pression d'une manifestation hostile de la part des chambres. L'excitation dans la ville est intense. La population est réunie devant le palais de l'Élysée et demande par des cris la démission du président.

d'opinion de décréter la révocation de M. Grévy si sa démission n'est pas annoncée à la clôture de la séance.

Paris 1.—La séance de la chambre des députés fut reprise à 6.30 heures. M. Rouvier monta à la tribune et annonça qu'il a communiqué à M. Grévy le vote de la chambre sur l'ordre du jour. Cette communication, dit M. Rouvier, fit que le président modifia sa résolution.

M. Rouvier ajouta que le président déclina d'accepter la démission du cabinet qui en conséquence restera en fonction. La parole de M. Rouvier fut accueillie avec des applaudissements et à la fin de son discours la chambre des députés s'ajourna jusqu'à demain.

Paris 1.—M. Paul Deroulède et Louise Michel ont été arrêtés.

Paris 1.—Une conférence a été tenue au palais de l'Élysée après la seconde séance de la chambre des députés.

Il s'ensuivit une discussion sur les termes dans lesquels devait être faite la déclaration ministérielle au parlement.

Le sénat s'ajourna jusqu'à deux heures dans l'après-midi. Il n'y a aucun doute que le sénat est maintenant averti que le président se demettra.

Paris, 1.—Lorsque M. Deroulède quitta la chambre des députés, il se dirigea, suivi par une foule immense, vers l'hôtel de ville; il harangua la foule, l'exhortant à crier des hourrahs pour M. Grévy.

Paris, 1.—L'ajournement de la chambre des députés jusqu'à 6 heures fut le résultat d'une conférence entre les quatre groupes républicains qui ont convenu unanimement d'adopter un ordre du jour déclarant que la chambre attendant la communication promise par le président s'ajourne à 6 heures.

Paris, 1.—L'ajournement de la chambre des députés jusqu'à 6 heures fut le résultat d'une conférence entre les quatre groupes républicains qui ont convenu unanimement d'adopter un ordre du jour déclarant que la chambre attendant la communication promise par le président s'ajourne à 6 heures.

Paris, 1.—L'ajournement de la chambre des députés jusqu'à 6 heures fut le résultat d'une conférence entre les quatre groupes républicains qui ont convenu unanimement d'adopter un ordre du jour déclarant que la chambre attendant la communication promise par le président s'ajourne à 6 heures.

Paris, 1.—L'ajournement de la chambre des députés jusqu'à 6 heures fut le résultat d'une conférence entre les quatre groupes républicains qui ont convenu unanimement d'adopter un ordre du jour déclarant que la chambre attendant la communication promise par le président s'ajourne à 6 heures.

Paris, 1.—L'ajournement de la chambre des députés jusqu'à 6 heures fut le résultat d'une conférence entre les quatre groupes républicains qui ont convenu unanimement d'adopter un ordre du jour déclarant que la chambre attendant la communication promise par le président s'ajourne à 6 heures.

Paris, 1.—L'ajournement de la chambre des députés jusqu'à 6 heures fut le résultat d'une conférence entre les quatre groupes républicains qui ont convenu unanimement d'adopter un ordre du jour déclarant que la chambre attendant la communication promise par le président s'ajourne à 6 heures.

Paris, 1.—L'ajournement de la chambre des députés jusqu'à 6 heures fut le résultat d'une conférence entre les quatre groupes républicains qui ont convenu unanimement d'adopter un ordre du jour déclarant que la chambre attendant la communication promise par le président s'ajourne à 6 heures.

Paris, 1.—L'ajournement de la chambre des députés jusqu'à 6 heures fut le résultat d'une conférence entre les quatre groupes républicains qui ont convenu unanimement d'adopter un ordre du jour déclarant que la chambre attendant la communication promise par le président s'ajourne à 6 heures.

Paris, 1.—L'ajournement de la chambre des députés jusqu'à 6 heures fut le résultat d'une conférence entre les quatre groupes républicains qui ont convenu unanimement d'adopter un ordre du jour déclarant que la chambre attendant la communication promise par le président s'ajourne à 6 heures.

Paris, 1.—L'ajournement de la chambre des députés jusqu'à 6 heures fut le résultat d'une conférence entre les quatre groupes républicains qui ont convenu unanimement d'adopter un ordre du jour déclarant que la chambre attendant la communication promise par le président s'ajourne à 6 heures.

J'ai reçu des différentes parties de la France des communications me demandant de rester en charge jusqu'à ce que le désir des députés et des sénateurs soit sans équivoque au sujet de ma démission.

LONDRES 1.—La question de la présidence de la république française se complique chaque jour.

M. Rouvier parut grandement froissé contre M. Grévy pour l'avoir envoyé à la chambre sans le message promis.

M. Rouvier parut grandement froissé contre M. Grévy pour l'avoir envoyé à la chambre sans le message promis.

M. Rouvier parut grandement froissé contre M. Grévy pour l'avoir envoyé à la chambre sans le message promis.

M. Rouvier parut grandement froissé contre M. Grévy pour l'avoir envoyé à la chambre sans le message promis.

M. Rouvier parut grandement froissé contre M. Grévy pour l'avoir envoyé à la chambre sans le message promis.

M. Rouvier parut grandement froissé contre M. Grévy pour l'avoir envoyé à la chambre sans le message promis.

M. Rouvier parut grandement froissé contre M. Grévy pour l'avoir envoyé à la chambre sans le message promis.

M. Rouvier parut grandement froissé contre M. Grévy pour l'avoir envoyé à la chambre sans le message promis.

M. Rouvier parut grandement froissé contre M. Grévy pour l'avoir envoyé à la chambre sans le message promis.

M. Rouvier parut grandement froissé contre M. Grévy pour l'avoir envoyé à la chambre sans le message promis.

M. Rouvier parut grandement froissé contre M. Grévy pour l'avoir envoyé à la chambre sans le message promis.

M. Rouvier parut grandement froissé contre M. Grévy pour l'avoir envoyé à la chambre sans le message promis.

M. Rouvier parut grandement froissé contre M. Grévy pour l'avoir envoyé à la chambre sans le message promis.

M. Rouvier parut grandement froissé contre M. Grévy pour l'avoir envoyé à la chambre sans le message promis.

M. Rouvier parut grandement froissé contre M. Grévy pour l'avoir envoyé à la chambre sans le message promis.

M. Rouvier parut grandement froissé contre M. Grévy pour l'avoir envoyé à la chambre sans le message promis.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Une Guérison Récente d'Ulcers Scrofuleux. "Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Ils étaient entés et endurés, et les plaies décharnées de quantités de matières purulentes."

M. SULLIVAN, New York, 24 juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

La Salsepareille d'Ayer stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et agit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte, le Rhumatisme, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu.

La Salsepareille d'Ayer stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et agit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte, le Rhumatisme, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu.

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

BUREAU de POSTE TROIS-RIVIERES.

6 juin 1887.

MALLES, ARRIVER ET DEPART.

PAR CHEMIN DU PACIFIC Section Ouest.

Section Est.

PAR GRAND TRONC.

PAR TERRE.

PAR STEAMBOAT.

Les malles pour l'Europe ferment le vendredi à 4.30 P. M. et 7.30 par steamboat.

Les boîtes aux coins des rues sont visitées à 10.30 A. M. et 7.15 P. M.

Les lettres enregistrées doivent être mallés 15 minutes avant le départ de chaque malle.

C. K. OGDEN, M. P. Trois-Rivieres, 6 juin 1887.

PHOTOGRAPHIE

M. Grenier, photographe vient de recevoir un magnifique instrument de la manufacture de J. H. Dallmeijer qui lui a coûté \$350.00.

Cet instrument du genre le plus exact et le plus perfectionné qui existe, permet à l'artiste de prendre des photographies depuis carte de visite, jusqu'à 18 x 18 pouces de grandeur.

L. GRENIER Photographe 178 Rue Notre-Dame

QUELQUES CONSEILS POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

AYER'S PILLS Doses — Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER.

Pour l'Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérison assurée.

Pour les Maladies du Foie, les Dé-sordres Biliaires, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.

Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névralgie, et la Sciatique, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause éliminée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER.

La Suppression, et l'Écoulement Pénible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues.

PRÉPARÉES PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente chez tous les Pharmaciens.

Chemin de Fer d'Oxford et New-Glasgow

10 Du chemin de Birch Hill à la jonction de Pugwash 13 milles

SOUSSIONS POUR TERRASSEMENT, MACONNERIE DES PONTS ET CALVERTS, CLOTURES ETC.

DES SOUSSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour le chemin de fer d'Oxford et de New-Glasgow" seront reçues à ce bureau jusqu'au midi de vendredi, le 18e jour de novembre, 1887, pour le terrassement et les travaux de maçonnerie pour ponts, calverts, clôtures, etc.

LES TROIS-RIVIERES.



LUNDI 5 DECEMBRE 1887.

Les adversaires de la veille

Le président du Club National de Montréal, M. Péchevin Rainville, vient de prononcer au sujet des élections des nouveaux officiers de l'organisation libérale, un discours qui fait du bruit.

L'apostrophe à peine voilée et pleine de dédain qu'il adresse aux nationaux, les adversaires de la veille, a piqué au vif un certain nombre de ces derniers qui commencent à trouver de très mauvais goût qu'on les méprise maintenant après s'en être servis comme d'instruments.

Voici l'extrait du discours de M. Rainville on s'échappe le vrai sentiment des libéraux, genés par la nécessité, à l'égard de leurs alliés du moment.

"Après la victoire de l'automne dernier, bien des jeunes gens ont voulu prendre un repos bien gagné. Il semblait instinctivement à plusieurs que dès que nous avions le pouvoir, il n'y avait plus lieu de combattre.

"C'est là une erreur dont je suis, les membres du club sont revenus.

"J'ai entendu à plusieurs reprises l'honorable M. Laurier dire : le libéralisme est un apostolat. C'est là une grande vérité, messieurs. Nous ne sommes pas souvent au pouvoir ; et quand nous y sommes, ce n'est pas pour longtemps.

"La raison en est dans les paroles de notre chef : le libéralisme est un apostolat. Nous sommes des apôtres, qui ne travaillons que pour les principes. Sur ce point, soldats et chefs sont d'accord, et les derniers traitent les premiers en conséquence.

"Nos chefs savent bien que ce n'est pas l'allechement d'une place ou d'une faveur qui attache le soldat libéral à son parti. Aussi, ce dernier est-il fier, dans son âme d'apôtre, lorsque par des places et des faveurs jetées aux adversaires de la veille, aux indifférents du jour, il voit le parti libéral grossir ses rangs de nouveaux adeptes.

"Je sais bien qu'il y a quelques fidèles qui laisseraient échapper des murmures ; qui prétendent que ce n'est pas consolider un parti que de négliger les vieux dévouements. A ceux-là, je dirai, avec notre chef, le libéralisme est un apostolat. Qu'importe que votre ferveur et votre zèle soient reconnus ou non ? Qu'importe que les faveurs aillent à celui-ci ou à celui-là ? Vous ne travaillez que pour les principes : Si ces principes triomphent, n'avez-vous pas lieu d'être satisfaits ?

"Et s'il se commet quelque injustice apparente, qui sait si elle n'est pas rendue nécessaire par des exigences politiques.

"Larochebeaucault a dit : "On promet suivant ses espérances, et l'on tient suivant ses craintes." Qui peut dire si les craintes des chefs n'ont pas plutôt raison que les espérances déçues des partisans ?

"De tout cela, messieurs, il ressort, la nécessité pour nous d'être toujours sur la brèche et de ne pas nous oublier dans les délices de Capoue.

"Nous n'avons plus à combattre pour gagner le pouvoir, mais nous devons combattre les ennemis intérieurs qui trop souvent désagrègent et désorganisent un parti."

"C'est plus que transparent. Si les nationaux ne s'y reconnaissent pas, c'est manque de bonne volonté.

Mais en dehors des sentiments que M. Rainville manifeste de la sorte à l'égard "des adversaires de la veille" il y a encore la thèse de M. Laurier : *Le libéralisme est un apostolat*, qui va être d'une digestion difficile pour les frais admirateurs du chef libéral.

Pour cacher le libéralisme de M. Laurier et le faire accepter par la population, on s'était rabattu sur le fait que c'est un honnête homme. Malheureusement sa doctrine de "l'Apostolat du libéralisme" vient très mal à propos mêler les cartes.

En rappelant cette parole du chef M. Rainville a-t-il oublié qu'il imposait aux feuilles nationales un nouveau travail de blanchissage plus laborieux que tout ce qu'elles ont fait précédemment ?

Ca n'est pas probable. Il y a même lieu de croire qu'il a fait la chose à dessin pour faire peiner les gens de la onzième heure et leur faire gagner un peu les faveurs obtenues au détriment de la vieille garde rouge.

Evidemment il a de la malice, ce M. Rainville.

Courrier.

Sir Hector Langevin est à Québec.

La santé de Sir Narcisse Fortunat Bellet se remet au mieux.

M. L. H. Huot, greffier de la Couronne en Chancellerie est décédé vendredi. Il était âgé environ de 55 ans. Il avait été autrefois à la rédaction du journal *Le Canadien*.

Il est probable que le gouvernement fédéral présentera à l'approbation du parlement, à sa prochaine session, un projet

de loi touchant le mode de gouvernement dans les territoires du Nord-Ouest. On ne connaît pas encore la nature de cette nouvelle législation, mais on croit que le conseil du Nord-Ouest sera appelé à participer à cette législation.

Tous les journaux conservateurs de Winnipeg dénoncent avec une extrême vigueur M. Leacock pour avoir déserté les rangs ministériels et s'être joint aux libéraux. Le député passé à gauche n'est partout désigné dans les cercles conservateurs que sous le nom de Judas Iscariote. Il est évident que cette défection va précipiter la chute du gouvernement.

Se voyant en minorité, M. Norquay va convoquer les chambres plus tôt qu'il ne se l'était proposé.

Il est probable que l'ouverture des chambres aura lieu entre le 10 et le 15 janvier prochain, et le chef libéral sera alors appelé à former un nouveau gouvernement.

Il est généralement admis maintenant que l'hon. M. Bowell, ministre des Douanes actuel, sera fait ministre du Commerce au prochain remaniement du cabinet fédéral. Sir Charles Tupper restera dans ses fonctions de ministre des Finances. Un organe ministériel nie la rumeur accréditée que M. Curran de Montréal doit entrer dans le ministère.

Le lieutenant-gouverneur Angers a pris possession de Spencer Wood, samedi.

Le *Star* publie une dépêche de New-York annonçant que l'emprunt provincial des \$2,500,000 est une affaire manquée pour le présent du moins et donne les raisons qui ont amené ce résultat et qui seraient : la nouvelle répandue trop tôt par la presse libérale que cet emprunt était effectué à 3 1/2 pour cent et la mort d'un des financiers Newyorkais intéressés à cette transaction.

On fait en ce moment à New-York le procès de l'anarchiste Most ; un de ses amis qui a rendu témoignage dans la cause, définit l'anarchiste comme suit :

"L'abolition de tout gouvernement existant et la substitution de la démocratie. L'anarchie ne veut ni rois, ni princes, ni reines, ni présidents. C'est le peuple qui doit être le souverain.

"L'anarchie prêche la suppression de la loi, des cours, des contrats civils, commerciaux et matrimoniaux. La seule loi qui demeurerait, si les anarchistes pouvaient réussir, serait la loi du sens commun."

Et dire qu'il y en a qui veulent qu'on laisse opérer ces gens là librement.

La ville et la paroisse de Terrebonne ont été la semaine dernière témoins de quatre mort subites arrivées dans les plus pénibles circonstances.

C'est d'abord la mort de M. Moody, grand manufacturier.

Puis Mme A. Chauvin, qui était une personne des plus remarquables sous le rapport de l'esprit et du cœur. Elle était la mère de M. Chauvin, de Montréal, qui occupe déjà, quoique tout dénièrement admis, une position enviable au barreau de Montréal et l'épouse de M. A. Chauvin, l'agent et l'homme de confiance de la succession Masson depuis plus de 25 ans.

Une dame Edouard Terrien, de la ville, a été frappée subitement dans sa maison et est morte dans l'espace d'une demi-heure.

Enfin pour terminer cette lugubre nomenclature, il faut ajouter que M. Raphaël Ouimet, cultivateur à l'aise de la paroisse, étant allé visiter son champ, y est mort subitement.

La famille inquiète par son absence fit des recherches sur le terrain et se trouva en face d'un cadavre. Dire le désespoir de ces braves gens est impossible.

Les anarchistes de Chicago ont préparé une lettre-circulaire qui sera distribuée parmi les classes ouvrières. Ce document écrit dans un style violent, porte comme titre ce seul mot "Combat". Il dénonce le procès et l'exécution des anarchistes et déclare que la force seule doit vaincre. Il presse les préparatifs pour la révolution. "Celui qui entre dans notre société," dit cette lettre, "doit en subir toutes les conséquences et doit être prêt à sacrifier jusqu'à sa vie pour le succès de notre cause."

L'Union Commerciale

On lit dans la Presse :

Nous avons signalé les lettres que M. Edgar a adressées à M. Wiman pour l'informer des difficultés que le projet de l'union commerciale rencontre au Canada. M. Wiman répond par une longue lettre dans laquelle il précise mieux, qu'il ne l'avait encore fait, le but qu'il poursuit. Il est d'opinion que nos relations commerciales avec les Etats-Unis pourraient être développées de trois manières, qu'il énumère comme suit :

1° Le renouvellement du traité de réciprocité limitée de 1854, pour l'échange des produits naturels seulement.

2° La réciprocité sans restriction pour l'échange des produits naturels et manufacturés avec le maintien des bureaux de douanes.

3° L'union commerciale avec le libre-échange de tous les produits naturels manufacturés ou améliorés, avec l'abolition des bureaux de douanes entre les deux

pays, un tarif uniforme, ayant pour résultat des relations commerciales entre les deux pays aussi libre que celles qui existent maintenant entre les provinces ou entre les Etats eux-mêmes.

Les Etats-Unis veulent la réciprocité limitée pour l'échange des produits naturels et la réciprocité illimitée pour les produits manufacturés. Ils veulent retracer l'entrée de nos produits naturels parce que ce sont ces produits que nous avons besoins d'exporter et ils voudraient l'échange illimité des produits manufacturés ce qui est justement un danger pour nos manufacturiers et notre industrie. Ces conditions que veut imposer M. Wiman sont favorables aux Etats-Unis et préjudiciables au Canada.

La Chambre de Commerce de Nework, a adopté jeudi des résolutions énergiques pour demander un traité de réciprocité absolu, complet, entre le Canada et les Etats-Unis. Ils ne sont donc plus si dégoûtés du Canada, ces chers cousins d'Amérique. Ils ont découvert, un peu tard, il est vrai,—depuis les résultats créés par le tarif protecteur—que nous pourrions bien, après tout valoir quelque chose et qu'il est préférable pour eux de marcher avec nous que contre nous. Reste à savoir ce que cela nous donnerait de marcher à côté de ce puissant voisin!

Les Contestations d'Elections.

JUGEMENT DU JUGE CARON.

De la Justice :

Les pétitionnaires, dans la cause d'élection du comté de Québec, a présenté vendredi devant la cour d'élection, présidée par l'honorable juge Caron, une motion pour prolonger les délais pour l'instruction de la pétition. De son côté le Défendeur, a fait motion demandant que l'instance soit déclarée périmée, parce que le pétitionnaire n'a pas procédé à l'instruction de la pétition dans les six mois après sa production en cour.

MM. Côme A. Morisset et Jos Martin, représentaient le pétitionnaire O'Brien, et MM. Isidore Belleau et Thomas Chas Casgrain, le défendeur Sir A. P. Caron.

La question en litige se rapporte à l'interprétation qu'il faut donner aux termes "instruction de la pétition."

Après les plaidoiries dans la cause du comté de Québec l'hon. juge Caron, a rendu jugement dans la cause d'élection de Québec-Ouest, Hearn vs. Hon. McGreevy. Dans cette cause, la pétition d'élection a été présentée le 9 avril, et l'instruction n'a pas encore été commencée.

Le Défendeur a fait motion que la pétition d'élection soit renvoyée parce que l'instruction n'a pas eu lieu dans les six mois de la présentation de la pétition.

L'honorable juge a discuté longuement cette importante question de droit et de procédure et en est arrivé à la conclusion que plus de six mois s'étant écoulés depuis que la pétition a été présentée, sans que l'instruction ait été faite, l'instance est périmée.

L'honorable juge a ajouté que tous les collègues qu'il avait consultés, à Montréal et à Québec, sur cette question, partageaient son opinion. Il n'a pas nommé les juges qu'il a consultés.

Cette décision met virtuellement fin à toutes les contestations si elle est maintenue par la cour Suprême.

Le juge Tait vient également de renvoyer sur le même principe les pétitions d'élection contre M. Audet Député de Shefford et Cloyes député de Missisquoi. Ces décisions démontrent qu'il y a unanimité parmi les juges de la province sur ce point important de droit.

LA CRISE EN FRANCE

RESIGNATION DU PRESIDENT

Paris, 2, 1. 20 p. m. — Le message de la démission du président Grévy a été envoyé aux présidents du Sénat et de la chambre des députés. Il sera lu à la rentrée des députés. A midi la foule se pressait devant la chambre des députés.

La police a fait place nette devant le corps législatif et a mis fin au trafic dans le voisinage.

LE MESSAGE DU PRESIDENT

A 2 25 heures, le message du président Grévy abandonnant la présidence a été lu à la chambre des députés. Dans ce message M. Grévy dit qu'il cède le vote donné hier au sénat et à la chambre des députés comme une démonstration décisive nécessitant sa démission.

Après avoir rappelé ses services au pays, et sa politique qui assurent la tranquillité en France et la paix à l'étranger, il déclare qu'il quitte son poste avec un sentiment de tristesse, mais il ne veut pas prendre la responsabilité des événements futurs.

Paris, 2— Au moment où Mgr Frappel paraissait hier sur le balcon du palais Bourbon, il a été entouré par une foule menaçante qui criait : "A bas Fréppel !" "Qu'on le jette dans la rivière !" Un grand nombre de garçons-boulangers se sont rendus à l'Elisée au milieu des cris suivants qui s'échappaient de milliers de bouches : "Bravo les boulangers !" "Vive Boulanger !"

La plupart de ceux qui prenaient part à cette démonstration appartenaient aux classes les plus respectables de la société.

On dit que MM. Ferry, de Freycinet et Floquet désirent se retirer et permettre au parti républicain de choisir un autre candidat comme président, soit Sadi-Carnot Leroyer, Marcère ou Leon Say.

VACARME

Paris, 2— Il se produisit quelque tumulte hier soir à la place de la concorde. La garde montée contint le mouvement de la foule et plusieurs coups de revolver furent tiré. A la fin la police fut aidée de nouvelles forces et dans le tumulte six personnes furent blessées. Une assemblée de socialistes fut tenue dans la salle Favre hier soir ; des discours violents ont été prononcés et la foule cria : "A bas Ferry !" "Vive Boulanger !"

Mde de Freycinet fit visite à Mde Grévy hier.

M. GRÉVY

Paris, 2— M. Grévy n'a pas été beaucoup affecté de ce qui s'est passé aujourd'hui ; mais les membres de sa famille furent terrifiés par les cris de la populace. Ses proches lui conseillèrent de retarder sa démission.

Paris, 2— M. Grévy est allé à sa résidence, à Mont sous-Vaudry. Il a quitté Paris à sept heures, hier soir, par le train express. M. Rouvier lui dit que dans le cas où M. Ferry serait élu, il serait de son devoir (à lui M. Grévy) d'aller voir le nouveau président. M. Rouvier croit qu'il sera possible à M. Grévy d'accomplir cette tâche, quoiqu'elle ne soit pas possible.

TEXTE DU MESSAGE.

Paris, 2— Dans le message que M. Grévy envoya, cette après-midi, aux chambres pour annoncer sa démission, l'ex-président dit : "Je laisse à ceux qui l'assument, la responsabilité d'un tel précédent, et des événements qui surviendront. Je me démet sans regret ; mais non sans dégoût de la dignité, dont j'ai été deux fois revêtu, et dont je me suis acquitté avec conscience. J'ai fait mon devoir. Pour cela, j'en appelle au témoignage de la France qui dira que depuis neuf années, mon administration a assuré au pays, la paix, l'ordre et la liberté ; que la France a été respectée dans tout l'univers."

"Mon gouvernement a travaillé sans relâche, à élever la France au milieu des armées européennes, de la mettre en position de défendre son honneur et ses droits au point qu'elle a été capable de maintenir la république dans une condition intérieure digne des intérêts et des souhaits de la patrie ; la France dira qu'en récompense de tout cela, j'ai été démis de mon poste lorsqu'elle avait reposée sa confiance en moi. En me retirant de la vie publique, je n'ai qu'à souhaiter à la république de ne pas être atteinte par les dangers qu'elle encourt. Je dépose sur le bureau de la chambre des députés ma démission comme président de la république française."

RIVALITE DE FERRY ET DE FREYCINET

Paris, 2— Le trapeau tricolore sur l'Élysée fut amené aussitôt que le message de la démission du président a été reçu au parlement.

Dans les corridors de la chambre, les financiers intéressés dans les actions du canal de Suez ont fait beaucoup d'efforts pour assurer l'élection de M. de Freycinet ou de M. Ferry, surtout de celui-ci, parce qu'on le suppose mieux disposé à résister à une opposition qui pourrait venir d'Amérique à l'occasion de la garantie donnée par la France à un emprunt. On suppose aussi qu'il favorisera mieux un emprunt sur la loterie. Aussi pour le canal de Panama M. Ferry est supposé mieux en état que M. de Freycinet pour protéger les intérêts de la France. De fortes sommes seront probablement dépensées pour l'élection de leur candidat.

LE SCRUTIN.

Paris, 2— Bulletin de votes pour le président. Au second bulletin, 338 sénateurs et députés votèrent. Le résultat se partage comme suit : M. de Freycinet : 190 votes ; M. Brisson : 87 ; M. Sadi Carnot : 27 ; M. Floquet : 26 ; M. Ferry : 11. Les membres seuls qui composent les groupes républicains ont pris part au scrutin.

MOUVEMENTS DE LA FOULE

Paris, 2 (4.30 p. m.)— Certains groupes de la population ont commencé à s'assembler en face du palais Bourbon. Louise Michel tenta d'entrer par la force dans l'édifice ; mais elle fut encore mise aux arrêts.

Plusieurs radicaux se rendirent à l'hôtel de ville pour demander au conseil municipal de former une députation qui assisterait auprès des chefs de l'extrême gauche pour protester contre l'élection de Ferry à la présidence.

Paris, 2— Sous prétexte que la république était menacée, des centaines de révolutionnaires et de socialistes suivis par une foule considérable composée de tous les éléments, se rendirent à l'hôtel de ville, la police et la cavalerie repoussèrent la populace qui recula en lançant des projectiles. Plusieurs personnes furent blessées. La foule fut dispersée. Le conseil municipal a décidé de siéger en permanence.

LE GENERAL BOULANGER.

Paris, 2— En conformité à un ordre donné aux généraux de rejoindre leurs postes, le général Boulanger est retourné à Clermont Ferrand ses quartiers généraux. Son départ de Paris, ne fut signalé

par rien d'important. L'aspect général de la ville de Paris à 4.30 hrs était calme.

APAISEMENT

Paris, 2— Il y a eu beaucoup moins d'excitation dans la ville ce soir qu'il y en eut hier soir. Des bandes de curieux s'assemblèrent de temps en temps mais elles furent dispersées facilement. Peu de personnes ont été blessées.

Louise Michel fut forcément éloignée de l'entrée du palais Bourbon et elle fut alors mise en liberté. Le député Bastly fut arrêté. Les sénateurs et les députés modérés en général se sont abstenus de prendre part au scrutin aujourd'hui.

L'assemblée préliminaire qui doit être tenue à Versailles, demain matin, dessinera mieux la situation.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Paris, 2— MM. Camelinot et Duquesnay députés extrémistes avec Ernest Race, de l'*Intransigeant* essayèrent de haranguer la foule devant le palais Bourbon, mais ils en furent empêchés par la police. Ils se dirigèrent alors vers l'hôtel de ville, suivis par la populace. La foule fut dispersée de nouveau par la police qui permit aux deux députés d'entrer à l'hôtel de ville. Le conseil de ville était alors à discuter une proposition aux fins d'aller demain, au palais Bourbon, demander à la chambre des députés de sauver la république. M. Camelinot fut écouté. Le conseil municipal s'accorda par un vote de 84 contre 18, à demander une audience avec la chambre des députés.

LES RADICAUX.

Paris, 2— M. Pelletan et autres radicaux ont, paraît-il, déclaré que M. Ferry devra marcher dans le sang s'il le faut pour arriver à l'Élysée.

NOUVELLES LOCALES

Jeudi prochain, fête de l'Immaculée Conception, le JOURNAL ne paraîtra pas.

Des nouvelles reçues d'Europe nous apprennent que M. et Madame Sévère Damoulin, sont fixés à Nice pour une couple de mois. Leur santé est excellente et ils continueront leur visite à travers l'Europe au retour de la belle saison.

Les exercices du Triduum annuel des Conférences St-Vincent de Paul sont commencés hier soir à la Cathédrale et se termineront jeudi, fête de l'Immaculée Conception.

La retraite des Enfants de Marie commence ce matin à l'Église paroissiale. M. le chanoine Comeau en est le prédicateur.

L'office des Quarante-Heures aura lieu mercredi prochain au couvent des Sœurs de la Providence.

Hier soir a eu lieu la réunion mensuelle des membres de la Ligue du S. C. pour les hommes ; cette réunion coïncidait avec l'ouverture du Triduum des Conférences St-Vincent de Paul. M. le Chanoine Cloutier fit le sermon et au cours de son entretien il engagea fortement les citoyens et en particulier les membres de la Ligue à aider autant que possible les Conférences, soit par des dons ou en s'enrôlant comme membres ; s'appuyant sur le principe de la charité organisée comme étant le plus efficace et le plus recommandé par S. Vincent de Paul, son fondateur. Il recommanda aussi de ne point négliger la charité privée faite dans les conditions voulues.

Les élèves du Séminaire se sont fait un magnifique patinoir dans la cour de l'établissement. Un remblais de neige compacte et l'eau de l'aqueduc leur ont suffi pour fabriquer cet étang improvisé qui leur donne une large surface de glace superbe sur laquelle les élégants patineurs s'en donnent à cœur joie.

On est en ce moment à poser un appareil de chauffage à l'eau chaude à l'Hôtel des Douanes de cette ville. C'est un M. Demers qui est chargé des travaux en question.

Le vapeur *Glacial* est arrivé en cette ville samedi après-midi venant de Sorel où il était allé subir des réparations.

Le vaillant petit vapeur a fait le trajet en moins de quatre heures au milieu des larges banquises qui couvrent le fleuve. Parti des quais de Sorel à 11 hrs du matin il était accosté à son quai ici à 3 hrs de l'après-midi.

Les froids de jeudi et vendredi avaient fait craindre que le pont de glace ne se formât sur le lac St-Pierre et ne nous privât du service de ce bateau pendant l'hiver en le retenant prisonnier à Sorel. Aussi son arrivée triomphale à travers les glaces samedi a été saluée avec plaisir par la population qui a déjà pris les canots en dégoût pour la traverse.

Nos félicitations au capt Bourgeois au sujet de son heureux retour avec son bateau dans notre port.

Le grand magasin d'épicerie de M. L. J. Cormier continue d'attirer les acheteurs par la modicité des prix et l'excellence des articles. Le stock d'hiver est ce qu'il y a de mieux en fait de provisions, épicerie & & mérite l'attention particulière des gens de la campagne.

M. Cormier étend chaque jour le cercle de ses affaires et mérite des félicitations pour son esprit d'entreprise.

M. Welsh, teneur de livres de la maison Baptist et fils en cette ville, vient d'être nommé gérant de la Cie d'Assurance de Québec. Il doit laisser ses patrons ces jours-ci pour aller occuper son nouvel emploi.

M. Ferdinand Rocheleau, autrefois de la Banque d'Hochelaga de cette ville est décédé ces jours derniers aux Etats-Unis. M. Rocheleau comptait un grand nombre de parents et d'amis en cette ville.

Les médecins les plus éminents de l'époque recommandent le Pectoral-Cerise d'Ayer pour toutes les affections des Bronches.

M. A. Daveluy, marchand de St-Wenceslas, désirant se retirer des affaires, offre en vente son magnifique établissement de commerce. Voir l'annonce que nous publions dans une autre colonne.

Les germes de Scrofules, latents dans le corps humain, sont extirpés par la Sal-sepaille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

M. l'abbé Félix Woods, curé de Saint Joseph de Hautingdon, décédé le 26 du courant, était membre de la société d'une messe (section provinciale).

J. F. BELAND Ptre Chancelier. Evêché des Trois-Rivières, 30 novembre 1887.

Le Révérend M. Auclair (Joseph) curé de N.-D. de Québec, décédé le 29 novembre dernier était membre de la société d'une messe (section provinciale).

J. F. BELAND Ptre Chancelier. Evêché des Trois-Rivières, 1er décembre 1887.

DECES

En cette ville le 4 courant Marie Jeanne Antoinette, âgée de 18 mois et 16 jours enfant de N. E. Lajoie.

DONNEZ-LEUR UNE CHANCE!

C'est-à-dire, à vos poumons. Aussi à tout votre système respiratoire. C'est une machine vraiment merveilleuse. Elle ne comprend pas seulement les plus grands tuyaux pour le passage de petits tubes et des cavités qui y conduisent.

Quand ceux-ci sont embarrassés et étranglés de matières qui ne devraient pas s'y trouver, vos poumons ne sauraient faire la moitié de leur ouvrage. Et ce qu'ils font, il ne peuvent le bien faire.

Appelez les refroidissements, toux, croup, pneumonie, catarrhe, consommation ou maladies de la gorge, du nez ou de la tête ou des poumons, ce sont toutes de mauvaises maladies. On doit s'en débarrasser. Il y a précisément un moyen sûr de le faire. C'est de prendre le Syrop Allemand de Bo-ché, que tout droguiste vous vendra pour 75 cents la bouteille. Quand bien même tout autre remède vous aurait fait défaut, vous pouvez compter celui-ci comme infallible.

L. F. T. BUISSON

DECEMBRE 5 1887 REDUCTION SPECIALE

GANTS KID

St-Lawrence noir et coul 4 boutons val. \$1.25 pour 99 cts Bœux noir et couleur 4 boutons val. 1.00 = 59 cts Josephine noir et couleur 4 agrafes val. 1.25 = 69 cts Alexandre Blanc 2 boutons valant... 1.00 = 25 cts

TOUX, RHUMES, Croup et Consommation GUERIS PAR LE Baume Pulmonaire d'Allen. 25c. 50c. et \$1.00 la bouteille.

Employez-vous une douille quelconque? EMPLOYEZ LE "PAIN KILLER" DE DAVIS. Et vous serez soulagé instantanément. SANS AUCUN CONTREPOISON. 25 Cts. la Bouteille.

PLUS DE PILULES!! Les mamans l'aiment!! Les enfants l'aiment!! Parce qu'il est agréable au goût. IL GUERIT Les affections du foie, Les diarrées bilieuses, La Pileite, la Dyspepsie, La perte d'appétit, La Migraine, La Constipation. PRIX, 25c. LA BOUTEILLE.

CHARPENTERS DEMANDES

De bons charpentiers peuvent obtenir les meilleurs gages courants et un travail continu. La pension est excellente. S'adresser à LA CIE DE PULPE DES LAURENTIDES (LIM.) A la "Grand-Mère" station du Lac à la Tortue, Chemin des Piles. 1er Déc. 1887.

Maçons demandés \$2.50 PAR JOUR

A la Station du Lac-à-la-Tortue, Chemin de fer des Piles, on a besoin immédiatement de maçons de première classe pour un long travail. On offre \$2.50 par jour de gages. Travail régulier et bonne pension. S'adresser à LA COMPAGNIE DE PULPE DES LAURENTIDES, (LIM.) Station du Lac-à-la-Tortue. 21 novembre 1887.

AVIS PUBLIC GRANDE CHANCE!

Le soussigné étant décidé d'abandonner le commerce, offre en vente sa magnifique propriété dans le florissant village de la paroisse St-Wenceslas, comté de Nicolet, P. Q. consistant en un emplacement de 75 x 135 pieds, bâti d'une maison à deux étages de 30 x 40 pieds avec cuisine de 22 x 14, avec le magasin, tout bien fini et fourni de toutes les améliorations les plus modernes, tels que réservoir, chambre de bains etc., etc., avec de plus tous les hangars, remises et autres dépendances indispensables pour un commerçant, le tout en bon ordre et presque neuf. L'utile de dire que la place de commerce de M. A. Daveluy, est de première classe, elle est depuis longtemps avantageusement connue du public acheteur. Conditions faciles. S'adresser au soussigné sur les lieux. A. DAVELUY. St-Wenceslas, ce 5 Décembre 1887.

W. A. POLETTE, B. C. L. AVOCAT 27 RUE BONAVENTURE Ci-levant résidence de feu l'Honorable Juge Polette son père. ROIS-RIVIERES.

AVIS PUBLIC

Le soussigné Angus McKay, comptable de la cité de Montréal a été nommé par la Cour Liquidateur de la St-Lion Spring Company. Tous ceux qui ont des réclamations contre la dite compagnie sont priés de les produire au bureau du dit liquidateur, 82 Rue St-François-Xavier, Montréal dans les vingt jours de cette date, et tous ceux qui sont endettés envers la dite compagnie sont requis de régler dans le même délai. ANGUS MCKAY, Liquidateur. Montréal, 24 novembre 1887.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. ON RECEVRA à ce Bureau jusqu'à Jeudi le 15ème jour de Décembre, des soumissions cachetées, ad. adressées au soussigné, avec la suscription "soumission pour Bureau de Poste, à St-Jérôme, Qué.", pour les différents travaux à faire pour la construction et l'achèvement du said Bureau de Poste. On pourra voir les devis au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, et au bureau de J. H. Leclair, arpenteur, maire de St-Jérôme, à partir de Lundi le 28ème jour de Novembre. Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur la formule qui sera tournée, et signée de la main des soumissionnaires. Chaque soumissionnaire devra être accompagné d'un chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent du montant qui y est inscrit et payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics. Ce chèque sera considéré, si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBEIL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 24 Novembre, 1887.

SUCCESSION DE FEU M. LE Dr G. S. BADEAUX

Toutes les personnes endettées envers la succession de feu M. le Docteur Stanislas Badeaux pour soins médicaux ou toute autre cause sont requises d'aller payer le montant de ce qu'ils doivent à la dite succession au bureau de MM. Denoncourt et Harnois, Avocats, 37, Rue Royale. Les personnes qui ont des réclamations contre la dite succession sont également requises de les présenter à la même adresse. Pour toutes les dites dettes ou réclamations s'adresser au bureau de DENONCOURT & HARNOIS, Avocats, No. 37, Rue Royale. Trois-Rivières, 21 novembre 1887.

Canada Province de Québec } COUR DE CIRCUIT District des Trois-Rivières } No. 650. ONESIME LAMBERT, Demandeur. vs. JAMES BAXTER, Défendeur.

AVIS PUBLIC, par encaissement et par suite de saisie, je procéderai jeudi, le quinzième jour de Décembre courant à dix heures de l'avant midi, au dit domicile du dit Défendeur, en la cité des Trois-Rivières, à la vente de meubles et effets consistants en grande p-nule, petits pendules, cadrans, poêle, tuyaux, tables chaises. Le tout sera vendu suivant la loi. O. PANNETON, Huissier saisissant. Trois-Rivières, 3 Décembre 1887.

PROVINCE OF QUEBEC } CIRCUIT COURT, District of Three-Rivers } No. 650. ONESIME LAMBERT, Plaintiff. vs. JAMES BAXTER, Defendant.

PUBLIC NOTICE, by auction and after seizure I will proceed, the Thursday, on the fifteenth day of December instant at ten o'clock in the forenoon at the domicile of the Defendant, in the city of Three Rivers to the sale of the movable property consisting in clocks, stoves, tables, chairs, etc., etc. To be sold according to law. O. PANNETON, B. S. C. Three Rivers, December 3th 1887.

PROVINCE OF QUEBEC, District des Trois-Rivières, —Cour de Circuit—No. 651—Charles Joseph Marchildon, cultivateur et marchand, de la paroisse de St-Pierre Les Beccquets, Demandeur, vs. Zéphir Charland, ouvrier de la paroisse de Ste-Sophie de Lévis, Défendeur.

Le dit LOUIS PHILIPPE PLEAU, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le vingt-unième jour de septembre dernier (1887). DENONCOURT & HARNOIS, Procès de la Dem. Trois-Rivières, 4 novembre 1887.

PROVINCE OF QUEBEC, District des Trois-Rivières, —Cour de Circuit—No. 651—Charles Joseph Marchildon, cultivateur et marchand, de la paroisse de St-Pierre Les Beccquets, Demandeur, vs. Zéphir Charland, ouvrier de la paroisse de Ste-Sophie de Lévis, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. ALFRED DESILETS, Greffier de la Cour de Circuit, District des Trois-Rivières. Trois-Rivières, 1 octobre 1887.

Charbon à Vendre

Charbon à vendre, à ton marché, sur la Quai Fermes. Ce charbon peut-être employé dans les poêles ordinaires, dure plus longtemps que le bois, et est beaucoup plus économique. Qu'on l'essaye et on sera convaincu. EDMOND BLAIS, No. 82 rue du Fleuve, Trois-Rivières le 8 Nov. 1887.

AU prix de MONTREAL!!

Farine en quart et en Poches. Tonnes de Melasses Barilades de choix. Quarts de Sucres. Quarts de Lard. Sécours de graisse. Boîtes de Thiés Vert, Japon et Noir. Boîtes de Biscuits, Raisins et Cigares. Boîtes de Savons. Boîtes de Viandes, Poissons et Conserves. Quarts d'Huile de Charbon et de Lin. Quarts d'Huile d'Olive, de Loup Marin et de Morue. Quarts de Plâtre. Grains, Moulté, Son et Grne. Vaiselles, Verrieres et aricles de Grès. Nous payons 55 cents les Quarts vides d'Huile de charbon. Notre Express livre les effets gratuitement. Magasins Nos. 10 et 11 Marché aux Denrées, Magasins Nos. 31, 33, 35, 37 Rue St-Antoine. TROIS-RIVIERES. Telephone No. 2 L. T. Cormier.

Maison à Vendre Une excellente maison en brique à deux logements, située coin des rues Haut-Boc et Avenue Lavolette, dans la plus belle partie de la ville et à proximité de la Cathédrale, de la Cour et des Marchés. Dimensions: 50 pieds sur l'Avenue Lavolette et 56 pieds de profondeur sur la Rue Haut-Boc. S'adresser à Ls. PRECOURT. Trois-Rivières, 3 novembre 1887.

Aux agents LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE D'AIGUILLES CANADIENNES, 46 et 48, rue Front Est, Toronto, offre en vente le meilleur paquet d'aiguilles, le plus gentil, le plus complet et le plus vendable qu'il y ait en Amérique. Envoyez 25 centimes pour un échantillon des nouvelles aiguilles No. 4, enfermés dans un étui en belle peluche. Des détails sont donnés lorsque l'on envoie des timbres-poste pour une réponse. Ne vous plaignez pas si vous êtes sans emploi. Ecrivez à M. Kow y, 41 rue Wellington Est, Toronto. Envoyez des timbres pour une réponse. 23 mai 1887.

DR L. P. NORMAND Ex-médecin interne de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal. Coin des Rues BONAVENTURE et ROYALE (En face de la Cathédrale). TROIS-RIVIERES. SPÉCIALITÉS: Chirurgie, Maladies des Yeux et Orellies. CONSULTATIONS: 9 à 12 a. m., 1 à 4 p. m., 7 à 9 p. m.

P. N. MARTEL AVOCAT BUREAU: RUE DU PLATON Porte voisine du bureau de télégraphe Great North Western. M. Martel informe ses clients et amis qu'il a transporté son bureau sur la rue du Platon, dans la bâtisse occupée par le bureau de télégraphe Great North Western. Heures de bureau: de 9 hrs A. M., à 5 hrs P. M.

Loterie Nationale Tirages, le troisième Mercredi de chaque mois. Le septième tirage mensuel aura lieu le Mercredi, 21 Décembre 1887. SERA DE \$60,000 COUT DU BILLET PREMIERE SERIE..... \$1.00 DEUXIEME SERIE..... 0.25 Demandez le catalogue des prix. LE SECRETAIRE S. E. Lefebvre, 19 RUE ST-JACQUES, Montréal.

CANADA PROVINCE OF QUEBEC } COUR SUPERIEURE District des Trois-Rivières } No. 382 DAME MARIE LOUISE GAGNÉ, épouse de Louis Philippe Pleau, marchand, de la cité des Trois-Rivières et dûment autorisée à ester en Justice, Demanderesse. vs. Le dit LOUIS PHILIPPE PLEAU, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le vingt-unième jour de septembre dernier (1887). DENONCOURT & HARNOIS, Procès de la Dem. Trois-Rivières, 4 novembre 1887.

PROVINCE OF QUEBEC, District des Trois-Rivières, —Cour de Circuit—No. 651—Charles Joseph Marchildon, cultivateur et marchand, de la paroisse de St-Pierre Les Beccquets, Demandeur, vs. Zéphir Charland, ouvrier de la paroisse de Ste-Sophie de Lévis, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. ALFRED DESILETS, Greffier de la Cour de Circuit, District des Trois-Rivières. Trois-Rivières, 1 octobre 1887.

L'INDIGESTION

L'indigestion est une maladie grave qui se fait sentir de mil et une manière, cependant tous ceux qui le combattent en prenant les PILULES BOWMAN s'accordent à dire que c'est le meilleur remède contre cette maladie qui cause tant de souffrance. Si vous êtes une des victimes de l'indigestion, hâtez-vous de vous procurer une boîte des PILULES BOWMAN et vous serez convaincu que c'est le remède par excellence. Etant purement végétales, ces pilules peuvent être prises en aucun temps. Elles sont aussi un spécifique contre la constipation.—25 CENTIMS LA BOITE.

Le meilleur avis que l'on puisse donner c'est de ne pas souffrir un rhume ou toux de "s'engourdir," mais d'acheter une Boite du célèbre REMÈDE SAINT-CYR et le prendre selon la direction. C'est un sirop agréable au goût et très efficace pour la guérison de toute toux ou rhume.—25 Cts. LA BOUTEILLE.

Nous offrons en vente un assortiment de THERMOMETRES Français et Américain que nous vendons à des PRIX RAISONNABLES. L'hiver est froid et il est très nécessaire de savoir quelle est la température soit dehors soit dans la maison. Procurez-vous-en un et soyez au courant de la température. Désinfectez vos demeures, etc., et préservez votre santé et celle de vos enfants.

Les noms de PINAUD, de LEGRAND et de LUBIN sont connus dans le monde entier comme des parfumeurs de première classe et souvent il est difficile de se procurer de leurs VÉRITABLES EXTRAITS pour mouchoir. Nous garantissons nos parfums pour mouchoir préparés par les parfumeurs ci-haut mentionnés, être les véritables ainsi que les parfums d'ATKINSON, de RICKSECKER, de HOYT, de FARINA, de GELLE FRERES etc., etc. Nous avons en vente une quantité de savons fins, de peignes, de brosses, de portefeuilles, porte-monnaies etc. etc.

Lunettes "DE CONSERVE" de toutes couleurs et LUNETTES et PINCE-NEZ de LAURENCE, de LAZARUS etc., etc. Assortiment très complet de médecines patentées et propriétaires. Brosses à cheveux, à dents, à ongles, à linges etc. etc. PEIGNES, CHAMOIS, SAVONS fins de toilette en grande quantité. EPONGES et SERVIETTES A BAIN. Prescriptions remplies avec exactitude et avec des drogues pures.

ESSENCES CULINAIRES, TEINTURES DE TOUTE SORTIE, BIBERONS POUR ENFANTS, etc., etc. EN GROS ET EN DETAIL. HOERNER & WILLIAMS, PHARMACIENS DIPLOMES. Trois-Rivières, 1er Novembre 1887.

1887 SAISON D'HIVER 1888 ADOLPHE BALCER

Coin des Rues Des Forges et Notre-Dame TROIS-RIVIERES — IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER DE —

Chapeaux et de Pelleteries. Tient constamment en main un grand assortiment de MANTEAUX FOUR DAMES, en Seal Skin, Mouton de Perse, Beckaran, Astracan, etc. Aussi Manteaux doublés en Pelleteries. CAPOTS POUR HOMMES, en Mouton de Perse, Beckaran, Castor piqué, Astracan, Chats sauvages, Loup de Sibérie, etc. CASQUES POUR DAMES ET MESSIEURS en toutes pelleteries et de dernière mode.

MANCONS, COLLERETTES, BORDURES EN PELLETERIES. — AUSSI — GANTS, MITAINES, MOCCASSINS, RAQUETTES. ROBES DE BUFFLES ET DE FANTAISIE. — DE PLUS — PANTOUFFES EN FEUTRE (GERMAN FELT)

Toutes Marchandises Vendues en Détail au Prix du Gros. LE PLUS HAUT PRIX PAYÉ POUR LES PEAUX BRUTES. ADOLPHE BALCER. Trois-Rivières, 27 Octobre 1887.

P. M. CONNER

"The Waterbury." 30, Rue DU PLATON. Image of a pocket watch. 30, Rue DU PLATON.

Vient justement de recevoir un nouvel assortiment d'articles convenables pour présents de noces et cadeaux de naissance, consistant montres "WATERBURY" AVEC CHAINES garanties pour tenir le temps juste et au prix de \$3.00 SEULEMENT. Aussi montres et horloges bijouterie française de la dernière mode, à des prix extraordinairement bas. Montres, Pendules, Horloges, Bijoux, Etc., Etc. Réparés avec soin. On dore et on argente les articles d'orfèvrerie sur ordre. On a aussi un excellent graveur attaché à l'établissement. Tout ouvrage est garanti à la satisfaction des clients. Une visite est respectueusement sollicitée.

P. M. CONNER Importateur de Montres, Horloges et Bijouteries. No. 30, RUE DU PLATON, No. 30 TROIS-RIVIERES.

Narcisse Rivard Courtier en donnes canadiennes et américaines AGENT, COLLECTEUR ETC., ETC. Bureau: Cote du Boulevard (Bâtisse du Consulat Américain.) TROIS-RIVIERES.

TERRE A VENDRE A VENDRE.—La magnifique terre de M. Adolphe Lalme située à la Rivière Croche, Haut St-Maurice, contenant 300 arpents d'un des sols les plus riches du Canada, d-nt près de 100 arpents en culture. Cette magnifique propriété est pourvue de maison, hangars, écurie, 2 anges, etc., etc., et de tous les instruments d'agriculture. Conditions faciles. S'adresser au Bureau du Journal. Blancs de toute sorte à vendre à ce bureau. Trois-Rivières, 2 mai 1887.

Feuilleton du JOURNAL.

ROGER BONTEMPS.

HISTOIRE D'UN NOTAIRE.

ET D'UNE TONNE DE POUVRE D'OR

PAR PAUL FEVAL.

DEUXIEME PARTIE

L'aventurier malgré lui

XVII

OU LE MALGACHE RESTE EN ARRIERE

—Dix ! clama le docteur Bernard qui, dans son triomphe, déchargea un de ses pistolets en l'air, j'ai dix !

La balle, traversant le toit d'écorce, siffla à l'oreille de Grelot qui dit :

—C'est malsain, ici : dépêchons-nous.

—Tu as triché ! vociféra Sam Smith.

—Tu mens ! riposta Bernard.

—Scoundrel !

—Rasoff ! on va te faire ce qu'on a fait à ton coquin de frère !

Il y eut un son vibrant : c'étaient les poignards qu'on arrachait du bois. Jonathan, toujours immobile, avait peine à cacher sa joie.

Les deux jeunes femmes se couvrirent le visage de leurs mains. Les joueurs s'étaient levés tous à la fois chancelants, furieux. Sam et Bernard s'élançaient à la fois vers Anhita ; Tom et l'Autrichien se ruèrent sur Nannette.

Mais en chemin, il y eut bataille. Jonathan avait fait un mouvement comme pour se précipiter au secours des deux femmes. Il se contint livide de l'effort qu'il dépensait. Les liens de ses bras, tranchés d'avance étaient tombés, cependant, au tressaillement qu'il n'avait pu réprimer. Personne n'y prit garde. Pas n'était besoin de lui. La mêlée s'engageait aveugle et sanglante déjà. Le front de Sam Smith avait une large balafre.

Tout à coup, Nannette qui levait les yeux au ciel, essayant une suprême prière, étouffa un cri. Naranja, suivant son regard, joignit ses mains. Toutes deux croyaient rêver.

Une large trappe carrée s'ouvrait au-dessus d'elles, montrant le firmament étoilé. Sur ce fond une silhouette grêle se dessinait en noir, puis s'éclaira, quand s'ébaisant, elle reçut les rayons des bougies.

Grelot prit son élan, tomba sur ses pieds comme un chat, et des deux premiers coups envoya deux bandits donner de la contre la muraille. Roger le suivit et fit mieux. Trois ivrognes roulerent sur le carreau.

Et, en vérité malgré la disproportion du nombre, la tâche de nos amis n'était pas malaisée ; ils étaient les plus forts, contre ces bêtes brutes, frappées de stupeur, qui prononçaient déjà le terrible nom du Rodeur-Gris, comme on crie sauve qui peut.

Les deux jeunes femmes étaient sur leurs pieds, et, ranimées, arrachaient les les couteaux aux doigts crispés de ceux qui étaient à terre. Il ne s'agit que de frapper à tour de bras, vite et bien.

Un coup de feu retentit et un gémissement vint du plafond. Jonathan Smith avait usé de ses mains libres.

Jonathan Smith, debout, tournait son revolver avant de viser de nouveau. Mornaix, pris par les pans de sa jaquette de cuir aux clous de toit qui l'avaient retenu au moment où il sautait, avait au cou une trace ronde et rouge. Il pendait ainsi et tournait, incapable de se défendre.

Roger bondit et reçut le second coup du revolver de Jonathan qui tomba la poitrine écrasée par le manche du couteau, dont la pointe ressortait son aisselle.

Mais l'accident de Mornaix n'en était pas moins fatal. Grelot était seul contre une armée. Les dormeurs, éveillés, se mettaient tour à tour de la partie. Les létonnations des revolvers crépitaient comme une grêle.

Quand Mornaix, dégagé enfin par une secousse violente qui déchira le cuir solide de son vêtement, gagna le sol, Grelot combattait à genoux et Roger chancelait au milieu d'une mare de sang.

Mornaix, blessé qu'il était ; bondit comme un tigre, renversant tout dans son irrésistible élan. Ce fut le zigzag de la foudre, il traversa trois fois la chambre, brisant, assommant. Mais il vit tomber Roger que Naranja et Nannette soutenaient déjà. Il voulut aller là où tout son cœur l'appelait. Il cessa un instant de penser à lui-même, et dix blessures le terrassèrent aux pieds d'Anhita qui le couvrit de son corps.

C'était une noire et indicible furie. Quand les trois Français furent tombés, ou frappa encore, et dans l'atmosphère épaisse où la fumée de la poudre mettait une brume, les revolvers continuèrent de tonner. Il n'y avait pas là un être humain qui n'eût une plaie. Le sang d'Anhita et celui de Nannette coulaient par plusieurs blessures.

Au bout d'une minute un silence de mort se fit.

Ceux qui vivaient regardèrent et se comptèrent. Tom Smith poussa du pied ses frères blessés plus grièvement que lui. Comme ils ne parlaient point il dit :

—Je suis le maître.

—Il ajouta :

—Nous avons sept morts. Nous sommes d'un pays où l'on se range. Les trois coquins ont la vie dure : ils respirent encore. Voulez-vous tirer tout de suite ou attendre à demain ? Nous les attacherons

au poteau des peaux rouges et nous verrons comme ils supportent la torture !

Une douzaine de voix éteintes, mais enragées, répondirent :

—Nous voulons attendre à demain et qu'ils soient torturés !

—C'est bien ! dit Tom Smith. Garottez-les et buvons !

Grelot était évanoui ; Roger et Mornaix gisaient comme deux masses à côté l'un de l'autre. Nannette et Anhita se tenaient embrassées dans la dernière convulsion de leur agonie morale. On les lia ensemble.

De Grelot, de Roger et de Mornaix on fit trois paquets, hideusement serrés.

Puis on but... Puis chacun se laissa choir sur ce sol humide de sang et dormit dans la boue rouge le pesant sommeil de l'ivresse.

Sur le seuil, le vieux Georgie, les deux coudes sur sa carabine, regarda Dingo, inquiet de tout ce bruit, fiévreux de l'odeur du sang. Il disait :

—La paix, mon ami. Que t'importe cela ? N'ont-ils pas le droit de s'entre-tuer dans une maison qu'ils ont louée ?

Une heure s'était écoulée. Tout dormait dans la loge où l'atmosphère allait s'éclaircir. Les chandelles arrivaient à leur fin et plusieurs même déjà s'étaient éteintes.

Par le trou carré qui s'ouvrait au toit, un rayon de lune passait, inondant de rayons blafards les morts et blessés, plus livides que les cadavres.

Rien ne bougeait.

Il y avait des ronflements, des gémissements et des râles, mais le sommeil étendait sur tout cela son niveau engourdi. Tel blessé, à bout de sang, mourait en dormant.

Le tonnerre éclatant au milieu de cet atroce dortoir n'eût pas amené le réveil.

Tout à coup, une ombre cacha la lune. Une tête parut au rebord du trou carré et regarda. Puis un corps se montra.

Puis Miguel se suspendit des deux bras au toit et se laissa choir sur le sol. Pour la seconde fois, son regard parcourut la scène de carnage et il murmura sans sourciller :

—Rayo de Dios ! j'ai vu de drôle d'histoires, mais jamais rien de pareil !

Il s'approcha successivement de Grelot, de Roger et de Mornaix : il leur tâta le cœur. Il toucha la main des deux jeunes femmes.

—Carai ! murmura-t-il en voyant qu'elles étaient liées ensemble, ce sera lourd !

Il ouvrit la fenêtre donnant sur le balcon, et qui, vu sa position inattaquable, n'avait point de barres de fer. Il l'enjamba et sortit.

Dehors on voyait mieux que dedans, à cause des limpides rayons de la lune. Immédiatement sous la fenêtre, la lune éclairait le tonneau de poudre de Georgie. Miguel le caressa et lui sourit, disant :

—Celui-là aussi était lourd ! Et il a fallu peiner pour le monter de la cave jusqu'ici !

Il le disposa à distance voulue pour qu'il pût servir de marchepied. Cela fait, il rentra, prit dans ses bras les deux jeunes femmes qui s'éveillaient et posa un doigt sur sa bouche, pour dire :

—Chut ! nous causerons plus tard.

Le vivant fardeau fut mis en travers sur l'appui de la croisée. Miguel passa, assura son pied sur le tonneau de poudre, et soulevant de nouveau les deux jeunes femmes, il les coucha sur l'herbe. En un tour de main, son couteau les eut délivrées de leurs liens.

—Restez là, leur dit-il, et soyez sages.

Il rentra pour la seconde fois et revint avec Grelot toujours évanoui. Anhita et Nannette l'aiderent. Grelot fut étendu sur le gazon. Ce fut ensuite le tour de Mornaix, puis celui de Roger, que Miguel déclara lourd comme un plomb. Il ajouta :

—Chaque fois que je fais un effort, ma blessure me dit deux mots, j'en ai fait cette nuit, des efforts, señoritas. Soyez sages.

Il rentra encore et rapporta deux carabines sur lesquelles on plaça Grelot étendu. Nannette prit une des crosses, Anhita l'autre ; Miguel saisit les deux canons, et ils se mirent en marche. Au bout de trois minutes, ils revinrent chercher Roger, puis Mornaix.

La quatrième fois Miguel revint seul. Il s'assit sur le baril de poudre pour reprendre haleine, et étancher la sueur de son front.

—Catamba ! grommela-t-il, ma blessure commence à être trop bavarde. Il est temps que ça finisse !

Il se leva, posa le baril sur l'appui de la croisée et rentra dans la loge.

Dans la loge, il n'y avait plus qu'une chandelle allumée. Encore touchait-elle à sa fin. Miguel ôta le couvercle du baril et le glissa sous la table, autour de laquelle les trois Smith, le faux abbé, le docteur et les matelots du Saint-Jean-Baptiste dormaient.

Il prit la chandelle, longue tout au plus d'un demi-pouce anglais, et la planta au centre du baril, sans se presser, sans frémir, comme s'il eût fait la chose du monde la plus simple.

Le baril se trouvait placé au centre de la table et jointe sous la coupe d'or. La cire ne présentait au-dessus de la poudre qu'un petit rebord blanc, épais d'un millimètre. C'était assez à l'estime de Miguel. Au moins jeta-t-il avant de s'éloigner un regard long et satisfait sur ses ennemis.

CAPITAL - - - - \$10,000,000

DEPOT AVEC LE GOUVERNEMENT CANADIEN

100,000.

RECLAMATIONS PROMPTEMENT
ET EQUITEMENT

RÈGLÉES.

THE CITY OF LONDON

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

DE LONDRES, ANGLETERRE.

BUREAU OUVERT De 8 Hrs A. M. à 8 Hrs P. M.

NO. 41 RUE ROYALE

TROIS-RIVIERES.

L. T. DESAULNIERS,

Agent pour le District des Trois-Rivières

IMPRIMERIE

DU

JOURNAL

40 COIN DES RUE

St-Pierre & Bonaventure

TROIS-RIVIERES

On imprime à cette établissement avec la plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de ville :

Têtes de comptes,
Memorandums,
Cartes d'affaires,
Et de visite,
Billets promissaires,
Enveloppes,
Catalogues,
Listes des prix,
Programmes,
Circulaires,
Affiches,
Placards,
Lettres funéraires, etc., etc.

Blanc de sommation,
Demandes de plaidoyer,
Fiat,
Comparations,
Déclarations sur billets,
Déclarations sur compte,
Déclarations d'acte d'hypothèque,

CHAS. DION,

MARCHAND-TAILLEUR



175 RUE NOTRE-DAME 175

Trois-Rivières.

M. CHAS. DION vient de recevoir un grand assortiment de Tweeds de toutes sortes pour habillements du printemps et d'été.

Ces Tweeds sont importés directement des plus célèbres manufactures Anglaises et Américaines, et sont d'un fini remarquable, propre à satisfaire les goûts les plus difficiles.

LES PATRONS SONT DES PLUS NOUVEAUX

— AUSSI —

Un grand assortiment de chemises blanches et en couleur, corps et caleçons, collets, cravates dans les plus beaux patrons, etc., etc.

Vu l'importation directe de toutes ces marchandises, les prix sont des plus bas et défient toute compétition.

Une Spécialité : — Habits de cérémonies.

Des ouvriers de première classe sont attachés à l'établissement.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Chas. Dion,
Marchand-Tailleur.

Trois-Rivières, avril 1887.

AVIS AUX DAMES!

MADAME NEAGLE

MODISTE.

NO. 184 RUE NOTRE-DAME

MADAME NEAGLE à l'honneur d'informer ses clientes qu'elle a pris la détermination de continuer aux Trois-Rivières son établissement de modiste.

Un assortiment de tous les articles de la spécialité, pour Chapeaux de Dame, jeunes filles, enfants, etc., etc., vient d'être reçu des maisons de nouveautés les plus célèbres.

Patrons des derniers goûts et des derniers styles en vogue pour la saison à New York, Paris et Londres constamment en mains.

On est certain de trouver à l'établissement les plus élégantes garnitures qu'on puisse désirer.

La réputation de Madame Neagle pour les garnitures de Chapeau et la confection de toute espèce de coiffures est tellement bien établie qu'il suffit de la mentionner.

Trois-Rivières, 27 Octobre 1887.

Dr A. LANTIER

CHIRURGIEN-DENTISTE,

24 Rue Des Forges

TROIS-RIVIERES
(Vis-à-vis le Marché.)

— SPÉCIALITÉ : —

POSE DES DENTS ARTIFICIELLES.
PLOMBAGE DE TOUTE SORTE.
EXTRACTION DES DENTS OU RACINES.

25 cts.

Extraction des dents sans douleur au moyen du Gaz hilarant au bureau ou à domicile (sur demande.)

CHLOROFORME ETHER.

Conditions les plus avantageuses.

29 décembre 1885

A. Rousseau & A. C. Mather

INGENIEURS ET PROPRIETAIRES

LA COMPAGNIE DE PONTS EN FER

DE MONTREAL

Ponts en Fer et Acier

Pour Chemins de Fer et Voies Publiques

TOITS WEDIFICES, POUTRES EN FER, Etc.

BUREAUX ET ATELIERS

Rue Ontario - - - HOCHLEAGA


G. I. BARTHE Ecr.

AVOCAT C. R.

TROIS-RIVIERES.

A transporté son bureau au No. 14 rue Bonaventure (Bâtisse Martel) où il sera de 9 h. à midi et de 2 à 4 p. m. chaque jour. A part ces heures on pourra le rencontrer à l'Hôtel St-James. Aussi un bureau à Nicolet où il se rendra le jeudi de chaque semaine.

Trois-Rivières, 5 Mai 1887.



QUATRE MALLES quitteront Bersimis l'hiver prochain pour la Pointe aux Esquimaux, comme suit : les 26 Décembre, 25 Janvier, 25 Février et 25 Mars prochains, et partiront de la Pointe aux Esquimaux pour Bersimis les 31 Décembre, 31 Janvier, 1er Mars et 31 Mars prochains respectivement.

Les lettres et journaux mis à la poste ou reçus à Québec les ou avant les 17 Décembre, 17 Janvier, 17 Février et 17 Mars prochains, seront expédiés par les courriers qui quitteront Bersimis aux dates ci haut mentionnées.

Comme les courriers employés seront incapables de porter plus que 200 livres pesant de matière postale à chaque voyage de Bersimis, les paquets légers seulement seront acceptés avec les lettres et journaux.

Trois malles quitteront la Pointe aux Esquimaux pour Bonne Espérance et Lourdes du Blanc Sablon le 25 Janvier, 25 Février et le 25 Mars 1888 respectivement, se rattachant avec la malle venant de Bersimis, et trois malles quitteront Lourdes du Blanc Sablon pour la Pointe aux Esquimaux, via Bonne Espérance, le 28 Décembre, 5 Février et le 5 Mars 1888 respectivement.

Les lettres et journaux destinées aux endroits situés entre la Pointe aux Esquimaux, Bonne Espérance et Blanc Sablon, déposés ou reçus au bureau de Poste de Québec le ou avant le 17 Décembre, 17 Janvier et le 17 Février 1888, seront expédiés à destination.

A. BOLDU, Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 10 oct. 1887.

LAJOIE & FRERE.

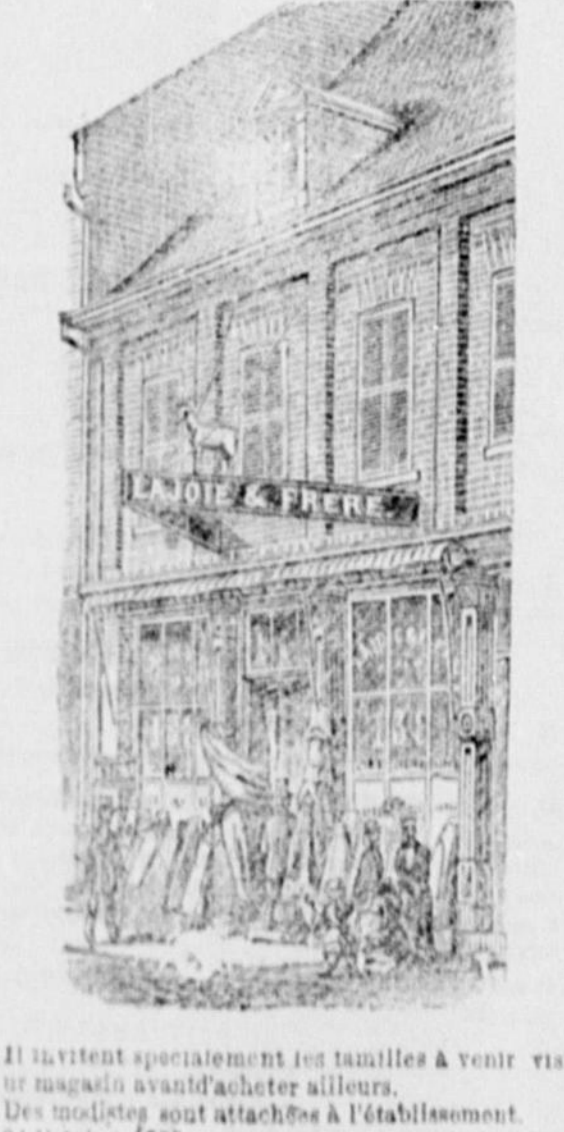
Marchandises-Sèches.

En Gros et en Détail.

ENSEIGNE DU MOUTON D'OR

NO. 138 RUE NOTRE-DAME.

TROIS-RIVIERES.



Il convient spécialement les familles à venir visiter un magasin avant d'acheter ailleurs. Des modistes sont attachés à l'établissement.

24 Octobre 1879.

ATELIER DE MARBRE

DES TROIS-RIVIERES

—TENU PAR—

E. A. LACROIX

Sculpteur sur marbre, granit, pierre, &c., &c.

M. Lacroix est en état d'exécuter avec habileté et avec tout le soin et la promptitude désirables toutes espèces de commandes pour travaux en marbre, granit et pierre. Antels en marbre pour églises, objets d'ornementation, pierres tombales, garnitures de cheminées de salon et tout autre ouvrage de cette spécialité.

Trois-Rivières, 9 Mars 1882. — 1 a

A VENDRE

Le possesseur offre en vente la maison à deux étages qu'il occupe comme résidence, No. 23 rue des Champs, ainsi que la maison à un étage située au sud-est de la première.

Trois-Rivières, 20 Juillet 1887.

GEORGE DEMOULIN

Pour les avocats.

Subpoena,
Affidavit,
Inscriptions,
Inventaires de production,
Saisies arrêts après jugement,
Brefs de saisie-gagerie,
Procès-Verbaux de saisie,
Oppositions,
Mémoires de frais, &c.

Pour les Notaires.

Blancs de billets,
Quittances,
Procurations,
Transports,
Contrat de vente,
Contrats de Mariage,
Baux à Loyer

Toute commande par écrit sera exécutée sans délai

LE

Journal des Trois-Rivières

Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS & FRÈRES, Propriétaires-Éditeurs, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés FRANCO, à l'Imprimerie No. 40 Coin des Rue St. Pierre et Bonaventure, les Trois-Rivières.

CONDITIONS.

Le JOURNAL DES TROIS-RIVIERES paraît tous les LUNDI et JEUDI de chaque semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an, deux fois la semaine (Frais de port compris) \$2.00
Six mois do do \$1.00
Pour les Etats-Unis..... \$3.00
Un an, EDITION HEBDOMADAIRE do \$1.00
Six mois do do \$0.50

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE.

On ne peut s'abonner pour moins de six mois.

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arriérés s'il y en a.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont cotées sur TYPE BARVIM, AUX CONDITIONS SUIVANTES :

Première insertion, par ligne..... \$0.10
Chaque insertion suivante par ligne..... \$0.05

Une remise libérale est accordée pour les annonces long terme.

Toute correspondance, etc. doit être adressée aux bureaux de l'imprimerie.

(A continuer.)